

Arrêté de la DACS du 11 décembre 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0828288A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 13 février 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Agen ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel d'Agen, en date du 24 novembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'Agen :

En qualité de président

M. Raymond Muller, président de la chambre de l'instruction de ladite cour, membre titulaire, en remplacement de M. Jean-Marie Imbert.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 11 décembre 2008.

Pour la garde des sceaux,
ministre de la justice et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
CH. GUÉGUEN